

Suivi-évaluation des indicateurs du Projet R1400_Du 15 janvier au 31 Décembre2019

2.3. Matrice de cadre logique à jour

La matrice de cadre logique va évoluer au cours de la durée de vie de l'Action (c'est-à-dire des activités). Des lignes supplémentaires pourront être ajoutées pour intégrer de nouvelles activités, des colonnes supplémentaires pourront être utilisées pour mentionner des cibles intermédiaires (niveaux de référence) lorsqu'il y a lieu et les valeurs seront actualisées régulièrement dans la colonne prévue pour rendre compte des résultats obtenus (voir « Valeur actuelle »).

Le terme « résultats » désigne les produits, les effets et l'impact de l'Action.

Le cadre logique pourra être révisé en tant que de besoin (dans le respect des dispositions du point 9.4 des conditions générales).

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
<i>Impact (objectif général)</i>	Boiser/reboiser 1400 ha de superficies dégradées et déforestées, en vue de restaurer les écosystèmes forestiers dans les zones sèches et de transition écologique placées sous l'autorité des Communes.	Au moins 70% des 1400 ha de nouvelles plantations forestières communales sont en croissance normale en 2022 dans les régions sèches et de transition écologique.	Pas de plantations en croissance dans les sites ciblés des zones sèches et de transition en 2017.	Au moins 1400 ha de plantations mises en place et entretenues dans 17 Communes jusqu'en 2022.	Au mois de Décembre 2019, toutes les Communes ont achevé les activités de préparation de terrain, de mise en place des pépinières, de piquetage, de trouaison et de mise en terre. Au total, 1 123,26 ha de plantation ont été mises en place, dont 846,76 ha réparties dans 09 Communes de la zone de savane sèche et 276,5 ha réparties dans 06 Communes de la zone de transition écologique.	Rapports de mission Rapports d'activités Comptes-rendus hebdomadaires Page Facebook Plateforme WhatsApp	Sans objet.

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
<i>Effet(s) [Objectif(s) spécifique(s)]</i>	Résultat direct 1.1 : le processus institutionnel et les itinéraires sylvoles sont maîtrisés par les responsables communaux.	Au moins 2 responsables communaux sont formés dans chaque Commune partenaire du Nord et de l'Extrême-Nord d'ici 2019.	En novembre 2019, aucun agent communal formé dans les Communes bénéficiaires.	Au moins 2 responsables communaux sont formés dans chaque Commune partenaire du Nord et de l'Extrême-Nord d'ici fin 2019.	03 responsables communaux (Points focaux communaux ou Chefs de CFC, pépiniéristes locaux) et Chefs de poste forestier et de chasse sont formés dans chaque Commune partenaire du Nord et de l'Extrême-Nord. Ils maîtrisent mieux les itinéraires sylvoles de mise en place et d'opérationnalisation d'une pépinière, de mise en place des plantations de fruitiers et de forestiers, le marché domestique et le système de vérification et de suivi de la grille de légalité APV/FLEGT adaptés à la zone de savane sèche au mois de Décembre 2019.	Rapports de mission et de formation	Les capacités intellectuelles et intrinsèques des responsables communaux leurs permettent d'assimiler les formations reçues.
	Résultat direct 2.1 : les 1000 ha de plantations forestières créées dans le Nord et l'Extrême-Nord sont entretenues et ont un taux minimum de réussite de 60% au bout de 4 ans.	1000 ha de zones sèches sont boisés/reboisés.	En novembre 2018, au moins 100 ha de plantation forestière boisés sur les sites.	1000 ha de zones sèches sont boisés/reboisés d'ici 2021.	Au mois de Décembre 2019, 846,76 ha ont été boisés/reboisés dans les Communes cibles de la zone de savane sèche.	Rapports d'activités.	Les plantations existantes sont intégrées dans le programme au niveau des travaux d'entretien et de sécurisation.
	Résultat direct 3.1 : 400 ha de plantations forestières créées sur des sites dégradés dans les zones de transition, avec un taux minimum de réussite de 70% au bout de 4 ans.	400 ha de zones dégradées sont boisées/reboisées.	En Nov 2018, environ 50 ha de plantations forestières enrichies.	Au moins 400 ha de plantations forestières enrichies dans les zones dégradées d'ici 2022.	Au mois de Décembre 2019, 276,5 ha ont été boisés/reboisés dans les Communes cibles de la zone de transition.	Rapports d'activités.	Le programme intègre les plantations existantes dans les activités d'entretien et de sécurisation.
	Résultat 4.1 : le marché domestique est approvisionné	D'ici à 2022, au moins 5 Communes	En nov. 2018, moins de 15% de	Au moins 50% de bois légal	Une quarantaine d'acteurs communaux , associés aux	Rapports d'activités.	les acteurs du marché ont accepté d'intégrer

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
	en bois légal.	pilotes du projet contrôlent la légalité d'au moins 50% des bois mis en marché sur leur territoire.	bois légal approvisionné sur le marché domestique.	approvisionné sur le marché domestique local des Communes pilotes d'ici à 2022.	agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED sont en cours de sensibilisation et de formation sur l'approvisionnement du marché domestique en bois légal et le système de vérification et de suivi de la grille de légalité APV/FLEGT adaptés à la zone de savane sèche au mois de Décembre 2019.		le SVL dans leurs activités. Le personnel du MINFOF en charge du contrôle assume ses missions régaliennes.
	Résultat direct 5.1 : le CTFC et les Communes collaborent efficacement.	Au moins 80% des clauses contractuelles sont exécutées.	En nov. 2018, aucun contrat signé.	Au moins 80% des clauses contractuelles sont exécutées.	Au moins 80% des clauses contractuelles sont exécutées au mois de Décembre 2019.	Rapports d'activités et d'évaluation.	Déficit de collaboration. Retard des décaissements. Non respects des calendriers syvicoles et des engagements des cofinancements.
<i>Produits</i>	Produit 1.1 : les Communes partenaires gèrent durablement leurs plantations.	Montant du budget communal affecté à la gestion des forêts de plantation.	Entre 3 et 5 millions de FCFA /an de subvention pour seulement quelques Communes.	Affecter au minimum 10 à 20 millions de FCFA de budget annuel aux forêts de plantations par Commune.	Les Communes bénéficiaires ont mobilisé plusieurs apports en nature (salaires du personnel impliqué dans l'exécution des activités du projet, plants, main d'œuvre locale, logistique, transport, etc.) pour renforcer les dispositifs mis en place par l'Action et pour garantir la pérennité et la durabilité des activités menées sur le terrain.	Compte administratif.	Les sites de reboisement sont disponibles et sécurisés ; les Communes et leurs partenaires s'impliquent dans la réalisation et le cofinancement des activités.

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
	Produit 2.1. : 1000 ha de plantations forestières en bon état de croissance au bout de 5 ans avec un taux de réussite minimum de 60%.	Au moins 70% des 1 000 ha de plantations créées sont en croissance en 2022.	100 ha.	1000 ha de plantations dans les Communes cibles.	Au mois de Décembre 2019, la superficie des sites reboisés dans les Communes bénéficiaires de la zone de savane sèche est estimée à 846,76 ha . Les plants mis en terre ont un bon taux de reprise (près de 90%). Les activités d'entretien, d'arrosage et de sécurisation sont en cours sur les sites de reboisement, jusqu'à la prochaine campagne sylvicole.	Rapports d'évaluation.	Les sites de reboisement sont disponibles et sécurisés ; les Communes et leurs partenaires s'impliquent dans la réalisation et le cofinancement des activités.
	Produit 3.1. : 400 ha de plantations forestières en bon état de croissance au bout de 5 ans avec un taux de réussite minimum de 70%.	Au moins 70% des 400 ha de plantations créées sont en croissance en 2022.	50 ha.	450 ha.	Au mois de Décembre 2019, la superficie des sites reboisés dans les Communes bénéficiaires de la zone de transition est estimée à 276,5 ha . Les plants mis en terre ont un bon taux de reprise (près de 70%). Les activités d'entretien, d'arrosage et de sécurisation sont en cours sur les sites de reboisement, jusqu'à la prochaine campagne sylvicole	Rapports d'évaluation.	Les sites de reboisement sont disponibles et sécurisés ; les Communes et leurs partenaires s'impliquent dans la réalisation et le cofinancement des activités.
	Produit 4.1. : Le système de vérification de la légalité et l'approvisionnement du marché domestique en bois légal sont suivis par les Communes du projet.	Au moins 70% des Communes pilotes du projet ont un système de vérification de la légalité des bois vendus sur leur marché domestique.	0 Commune pilote des zones sèches et de transition .	07 Communes pilotes des zones sèches et de transition d'ici à 2022.	Une quarantaine d'acteurs communaux , associés aux agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED sont en cours de sensibilisation et de formation sur l'approvisionnement du marché domestique en bois légal et le système de vérification et de suivi de la grille de légalité APV/FLEGT adaptés à la zone	Rapports d'activités.	

	<i>Chaîne de résultats</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence (valeur et année de référence)</i>	<i>Cible (valeur et année de référence)</i>	<i>Valeur actuelle* (année de référence) (* à inclure dans les rapports intermédiaires et le rapport final)</i>	<i>Source et moyen de vérification</i>	<i>Hypothèses</i>
					de savane sèche au mois de Décembre 2019.		
	Produit 5.1 : bonne gouvernance du projet	Nombre de procédures de marché validées Rapport ressources financières/activités Taux d'exécution financière et physique.	0	Nombre de procédures validées Taux d'exécution financière / an.	A la période de reporting du présent rapport narratif, trois procédures de marché ont déjà été soumise à la CAON, et sont en attente de validation. Le rapport financier intermédiaire annuel est soumis à la CAON et à KPMG. Le taux de décaissement financier au mois de Décembre 2019, est de 79,52 % .	Rapports d'évaluation Rapports d'audit.	